

Mars 2015

Les leçons acquises par le Japon dans la gestion des catastrophes naturelles

Du 14 au 18 mars 2015, la ville de Sendai, au Japon, a accueilli la 3ème Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophes naturelles et technologiques. Une délégation algérienne de neuf membres dont le délégué national aux risques majeur et le Directeur Général du Centre National des Recherches en Génie Sismiques, y a aussi participé. La ville de Sendai a supporté le poids du séisme et du tsunami qui a dévasté une large partie de l'Est du Japon le 11 mars 2011. Pour le peuple japonais, l'horrible séisme qui avait fait plus de 18,000 de victimes ne fait toujours pas parti du passé. Quatre ans après ce désastre et bien que les cicatrices du séisme sont toujours présentes, je suis heureux de dire que le Japon s'est révélé plus fort et plus unis. En mémoire de ceux qui ont périés dans le séisme, le Japon se tient ferme avec la communauté internationale afin que le monde soit mieux préparé et plus résilient contre les catastrophes.

Lors de la ouverture de cette conférence, le Premier Ministre Shinzo Abe avait expliqué que le Japon œuvrait sur l'idée de « Mieux Reconstruire », afin de rétablir non seulement la même situation qu'avant le désastre mais aussi de construire une société qui est plus résiliente aux catastrophes. La résilience, qui était au cœur de cette conférence, est l'aptitude d'une organisation ou d'une société à se rétablir, voire à se renforcer après une crise. Elle peut être consolidée par la prévention et la culture du risque. Etant donné que le Japon est un pays qui a accumulé un savoir et une technologie pour réduire les risques de catastrophes naturelles à travers ses nombreuses expériences telles que le séisme et le typhon qui ont frappé le pays entraînant une destruction massive, la peine et la souffrance engendrées nous ont rendu plus fort et nous ont permis de déposer la marque japonaise d'« infrastructure de qualité ». Par exemple, lors du séisme du 11 mars 2011 dans la région du Tōhoku, le génie parasismique japonais a fait ses preuves: la majorité des bâtiments ne s'était pas effondré alors que la magnitude était de 9. Aussi, 27 Shinkansen ou les trains à grande vitesse qui peuvent atteindre les 270km/h se sont arrêtés en bon état, sans aucun dommage.

Aussi, le Japon a promu la coopération afin de réduire, le plus possible, le nombre de victimes des catastrophes ainsi que leur souffrance au sein de la communauté internationale. Dans le même contexte et dans les quatre prochaines années, le Japon fournira une coopération s'élevant à 4 billion de dollars et formera 40 mille fonctionnaires du gouvernement et leaders locaux afin de jouer un rôle principal dans les efforts nationaux pour la réduction de risques de catastrophe et de l'après-catastrophe pour concrétiser l'idée de « Build Back Better » autrement dit : « Mieux Reconstruire ».

Concernant la relation algéro-japonais dans ce domaine, l'une de mes premières activités en Algérie depuis ma prise de fonction au mois d'octobre 2014 était ma participation à la cérémonie d'inauguration de « l'Education Préventive Contre les Catastrophes Naturelles » à l'occasion du 20^e anniversaire du séisme de Hanshin-Awaji qu'a connu la ville de Kobe.

Comme le Japon, l'Algérie a aussi été touché par de violents séismes qui ont causés beaucoup de dégâts humains et matériels. Ces épreuves communes ont permis à l'Algérie et au Japon

d'initier leurs actions de solidarité au profit des populations sinistrées, ce qui témoigne de la profonde amitié liant les peuples japonais et algériens. Par exemple, suite au séisme de Hanshin-Awaji de 1995, l'Algérie a offert 90 tentes pour abriter des familles sinistrées. Ces « tentes algériennes » étaient très appréciées par la population japonaise. Aussi, après le séisme de 2011 qui a secoué la côte Pacifique de Tohoku, le Japon avait reçu une lettre de consolation de la part de S.E.M le Président Bouteflika en plus d'une contribution de 10 millions de dollars aux secours humanitaires. De son côté, le Japon a déployé une équipe de sauvetage d'urgence lors du séisme d'El Asnam en 1980. Il en a été de même lors du tremblement de terre de Boumerdes en 2003 avec l'envoi d'une équipe de sauvetage d'urgence de la JICA. Un an après, le Japon a contribué à la reconstruction de 37 établissements scolaires dans le cadre du programme de l'Aide Publique au Développement. Aujourd'hui l'Algérie et le Japon continuent de renforcer la coopération en matière de l'éducation préventive et l'amélioration des normes antisismiques.

Le 18 mars, le Cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015, « Cadre d'action de Sendai » a été adopté à la conférence qui a succédé le « Cadre d'action de Hyogo » en 2005.

Cette Conférence de SENDAI signifie une nouvelle étape de coopération dans le domaine de la Prévention Contre les Catastrophes Naturelles entre l'Algérie et le Japon. Je souhaite que le savoir-faire japonais soit bénéfique au peuple algérien, et que la coopération algéro-japonaise soit toujours aussi forte et fructueuse.



(La 3ème Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophes naturelles et technologiques)



(La participation de l'Ambassadeur à la cérémonie d'inauguration sur « l'Éducation Préventive Contre les Catastrophes Naturelles »)